



# Direction Jeunesse et Citoyenneté

## Soutien Régional

*Soutien à destination des établissements scolaires*

Projets Educatifs Jeunesse

Mobilité Collective

Projets spécifiques

Résidence d'artiste

Kiosque

Nouveau Festival

# Projets Educatifs Jeunesse

## Objectifs :

La Région soutient l'élaboration des actions diversifiées concourant à l'épanouissement et à la réussite éducative des jeunes lycéens et apprentis

## Bénéficiaires :

Lycées, EREA, MFR, CFA : niveau infra-bac et BTS pour 1 projet max/4

4 projets/an/établissement soutenus, validés en CA selon un choix préférentiel et hiérarchisé

1 projet supplémentaire/an possible (en PEJ ou Mob co au choix) pour les établissements situés en zone vulnérable). Dont 2 éligibles aux transports pour les sorties scolaires sans nuitées.

## Taux d'intervention régionale :

50% maximum

## Contact :

Site : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/culture/actions-educatives-nouvelle-aquitaine-volet-1-projets-educatifs-jeunesse>

Tel : 05.49.55.81.60

Adresse : pej@nouvelle-aquitaine.fr

## 6 Thématiques :

Education artistique et culturelle

Engagement citoyen et devoir de mémoire

Insertion professionnelle et esprit d'initiative

Education à l'environnement

Education à la santé

Education par la pratique sportive



# Mobilité Collective

## Objectifs :

La Région soutient les établissements scolaires et les CFA à œuvrer pour la mobilité collective des jeunes lycéens et apprentis

## Bénéficiaires :

Lycées, EREA, MFR, CFA : niveau infra-bac et BTS pour 1 projet max/4

Projets de voyage collectif selon 4 axes éligibles :

- 1) Mobilité collective culturelle
- 2) Mobilité liée à l'insertion professionnelle
- 3) Mobilité européenne et internationale
- 4) Mobilité mémorielle et citoyenne

## Montant de l'aide régionale :

100 €/apprenant/déplacement, si déplacement avec nuitée(s)

## Contact :

Site : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/culture/actions-educatives-nouvelle-aquitaine-volet-2-mobilite-collective>

Tel : 05.49.55.81.60

Adresse : mobilite-collective@nouvelle-aquitaine.fr

→ Bonus aux boursiers et aux déplacements vers les zones de coopération internationale

→ 4 projets/an/établissement soutenus, validés en CA selon un choix préférentiel et hiérarchisé

→ 1 projet supplémentaire/an possible (en PEJ ou Mob co au choix) pour les établissements situés en zone vulnérable)

→ Taux d'intervention régionale de 80% maximum



# Projets Spécifiques

## Objectifs :

La Région soutient les établissements scolaires dans la participation à une manifestation ou un concours régional, national ou international d'un élève ou d'un groupe d'élèves

## Bénéficiaires :

Lycées, EREA, MFR, CFA : niveau infra-bac et BTS  
1 projet/an/établissement soutenu

- Implication de plusieurs établissements dans un projet
- Participation de groupes d'élèves à l'organisation de projets spécifiques ou de projets encadrés par des professionnels
- Projet porté par un établissement ayant un caractère exceptionnel et valorisant la région
- Aide à la participation à une manifestation ou un concours régional, national ou international d'un groupe d'élèves sélectionnés pour y participer.

## Montant de l'aide régionale :

5000 €

## Contact :

Site : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/actions-educatives-projets-specifiques>

Tel : 05.49.55.81.60

Adresse : [projets.specifiques@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:projets.specifiques@nouvelle-aquitaine.fr)



### Objectifs :

La Région soutient les établissements scolaires et les CFA à œuvrer pour l'éducation artistique et culturelle pour faciliter l'accès à la culture des jeunes

### Bénéficiaires :

Lycées, EREA, MFR, CFA

Résidence comprenant un minimum de 2 établissements

Se déroulant sur 2 à 8 semaines en période scolaire

Tous les champs artistiques sont éligibles à ce programme de résidences

### Montant de l'aide régionale :

Le montant annuel maximal de la subvention régionale est fixé à 10 000€/résidence

Le taux d'intervention de la Région ne peut dépasser 80 % du coût total du projet de résidence.

### Contact :

Site : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/culture/actions-educatives-nouvel-4-residence-dartiste>

Tel : 05.56.56.01.17

Adresse : [residences.artistes@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:residences.artistes@nouvelle-aquitaine.fr)

# Résidences d'artistes



# Kiosque

## Objectifs :

La Région soutient les établissements scolaires pour l'abonnement à 2 titres de la presse écrite locale par an, afin de donner aux jeunes un accès facilité à l'information

## Bénéficiaires :

Lycées, EREA, MFR, CFA

## Modalités :

- Remboursement par la Région de 2 abonnements à la presse régional et locale par établissement,
- Les établissements devront s'abonner eux-mêmes auprès des éditeurs. La date de début d'abonnement doit être postérieure au dépôt de la demande en ligne.
- Une fois la demande en ligne saisie l'établissement doit transmettre au service instructeur les factures acquittées avec mention du numéro et date du mandat et le RIB de l'établissement. Seuls les dossiers complets seront instruits.
- Le remboursement des abonnements interviendra après validation de la demande par la commission permanente du Conseil Régional.

## Contact :

Lien : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/actions-educatives-nouvelle-aquitaine-volet-5-kiosque>

Tel : 05.49.55.81.60

Adresse : kiosque@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# Le Nouveau Festival

## Objectifs :

La Région organise le **Nouveau Festival** afin de promouvoir et valoriser le talent des jeunes, favoriser les échanges entre eux et développer leur engagement citoyen

## Bénéficiaires :

Jeunes lycéens et apprentis acteurs de leurs projets

## Thématiques :

Théâtre, musique, danse, défilés de mode, slam, écriture, matchs d'improvisation, arts plastiques et visuels, photographie, audiovisuel et vidéo, média, sciences et numérique, bénévolat, éducation – environnement – développement durable et un orchestre européen et néo aquitain

**La 4<sup>ème</sup> édition : mercredi 19 et jeudi 20 mai 2021 à Cenon**

## Quelques chiffres clés sur les 3 premières éditions :

8 000 jeunes participants - 686 projets -150 établissements

Site : <https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/campagne/nouveau-festival-2021>

**Contact :** 05 57 57 80 75 – [nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr)

